Santé Québec Estrie – CHUS

BALISE EXAMEN DE L'ORDRE CEPI

Afin de vous préparer à l'examen de l'OIIQ prévu le mercredi 31 mars prochain, vous pouvez bénéficier d'un congé pouvant aller jusqu'à une (1) semaine calendrier incluant votre journée d'examen.

COMMENT ENCODER VOTRE HORAIRE ?

1. Ajoutez un commentaire à votre horaire le jour de votre examen afin de signaler votre inscription à l'examen de l'Ordre.
2. Si vous souhaitez bénéficier d'un ou de plusieurs congés, inscrivez le type de congé souhaité sur chacune des journées concernées (Férié, VacH, AA, etc.).

Exemples :

Option 1 : Bénéficier d'un ou plusieurs congés

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
03-21	03-22	03-23	03-24	03-25	03-26	03-27	03-28	03-29	03-30	03-31	04-01	04-02	04-03
	J08	J08	J08	J08 AA		J08 AA	J08 AA		J08 AA	J08 AA	J08	J08	

OU

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
03-21	03-22	03-23	03-24	03-25	03-26	03-27	03-28	03-29	03-30	03-31	04-01	04-02	04-03
J08	J08	J08	J08	J08 AA					J08 AA	J08 AA	J08	J08	J08



Option 2 : Modulation des heures poste

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
03-21	03-22	03-23	03-24	03-25	03-26	03-27	03-28	03-29	03-30	03-31	04-01	04-02	04-03
J08	J08	J08	J08								J08	J08	J08



D'AUTRES QUESTIONS ?

Communiquer avec le ou la technicien(ne) en soutien à vos horaires.